



N° ...00.03.04...MITP/CAB/DNRP/PRMP/2025

Conakry, le 07 JUL. 2025

LE MINISTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

1. Cet Appel d'Offres ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place « Le Publicateur N°095 en date du 13 mars 2025, Le Horoya N°8296 en date du 18 mars 2025, Le Souverain N°390 du 13 mars 2025 et sur le site de l'ARMP en date du 20 mars 2025 »
2. Le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2025 du Fonds d'Entretien Routier « FER S.A », le financement des travaux d'entretien sur le réseau routier non revêtu et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de travaux d'entretien mécanisé et de reconstruction des ouvrages sur les routes préfectorales dans les sept (07) régions administratives (Boké, Mamou, Kindia, Kankan, Faranah, Labé et N'Zérékoré) pour des délais d'exécution allant de quatre (04) à sept (07) mois avec des entreprises locales.
3. Le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires intéressés et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux suivants :

Lot 01 : entretien mécanisé et reconstruction d'ouvrage sur les routes préfectorales dans la préfecture de Boké pour un délai d'exécution de six (06) :

- a) Route minière Natampou-Kampama-Dounsia-Hafia et carr.Kamouloupou 20,200 Km dans la CR de Malapouya ;
- b) Reconstruction d'un pont de 42 ml sur 7m de hauteur et 7m de largeur au PK5+400 à Kassomba dans la sous-préfecture de Kanfarandé ;

Lot 02 : entretien mécanisé et reconstruction d'ouvrage sur les tronçons de routes préfectorales dans la préfecture de Boffa pour un délais d'exécution de six (06) mois :

- a) Carrefour Abolia (village Tordoya) S/P de Kolia 27 Km ;
- b) Sèguèbadi-Lisso (27 Km) ;
- c) Achèvement du pont de 26,50ml x5,5m de hauteur sur la rivière Yéguéri Bota sur l'axe routier Lisso - Touba, CR de Lisso ;

Lot 03 : entretien mécanisé de la route préfectorale RN24 Paradji (PK42) - Koba - Missira (longue de 48,200 Km), dans la préfecture de Télimélé pour un délai d'exécution de six (06) mois ;

Lot 04 : Mise en œuvre de la route en béton armé de 425x6x0,2 et de 362x6x0,2 de la route Somaya Mosquée - Somaya village dans la préfecture de Coyah pour un délai d'exécution de Cinq (05) mois ;

Lot 05 : entretien mécanisé des tronçons de routes Préfectorales :

- a) Mamou (EP Téléco)-Kantè-Nassouroulaye-Farinta longue de (51Km) ;



Almamy, Commune de Kaloum - Conakry, Guinée
Tél : (+224) 627 27 76 76
Email : contact.mitp@gouvernement.gov.gn - Site web : mitp.gov.gn



b) Entretien mécanisé de la route préfectorale RN2 (Kissia)-Portofita-Massalia-Soborigna-Sikhourou (31Km) avec la reconstruction d'un pont de 10ml/3m en béton armé au PK25+600 pour un délai d'exécution de sept (07) mois ;

a) **Lot 06** : entretien mécanisé des tronçons de routes préfectorales dans la préfecture de Lélouma, pour un délai d'exécution de cinq (05) mois :

b) RN5 Thianguelbori-Mandafoulbhè-Mandasaran longue de 13,700 Km

c) Carrefour Dala-Dala (RN5), longue de 3,200km ;

d) Parawol (Pk46) -Tèlè-Sagalé (28,100 km) et carrefour Dembaye - Dembaye centre (3Km) ;

Lot 07 : Entretien mécanisé de la route préfectorale RN8 (Nyaworo)-Féto Yambi-Pillimini (19,300 km) et Carrefour Boundou Kènè-Daara Pélly-Kansily (16,400km) dans la préfecture de Koubia pour un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

Lot 08 : entretien mécanisé des tronçons de route dans la préfecture de Faranah pour un délai d'exécution de six (06) mois :

a) RN2 Banian - Koleanfè - Kondeto - Kaola - Karako (23,000 Km) dans la CR Banian ;

b) RN2 carrefour Yenguissa - Yenguissa - Soumanyèrèya 7,5 Km dans la CR de Marela ;

c) RN2 carrefour Bolokadaya - Siramankèmaya - Santiguiya jonction route Faranah -Songoyah 6,100 Km avec construction d'ouvrages d'art dans la CR de Songoyah ;

d) Deux dalots de 100x100x700 et 2(200x200x700) sur l'axe routier Faranah - Songoyah aux PK0+600 et PK3+400 ;

Lot 09 : entretien mécanisé de la route préfectorale Faranah-Yerewalia-Kalanko-Kabayakoro-Kabayaba 47,450 km et construction d'un pont de 20 ml l=6m et h=4 m au PK40+150 dans la préfecture de Faranah pour un délai d'exécution de six (06) mois ;

Lot 10 : entretien mécanisé des tronçons de routes préfectorales dans la préfecture de Siguiri pour un délai d'exécution de sept (07) mois :

a) Franwalia - Nabou (40+900 Km) et l'achèvement d'un pont de 34ml l=6m et H=8m au PK18+200, dans la CR de Franwalia ;

b) Kamatiguia (Kintinian)-Alahinè-Faraba-Korèkèrè-Didi-Mankinty (35,100 Km) dans la CR de Kintinian ;

Lot 11 : entretien mécanisé de la route préfectorale Yomou-Banié-Yowa-Gangamou (30,000km) dans la préfecture de Yomou, pour un délai d'exécution de cinq (05) mois ;

Lot 12 : entretien mécanisé des tronçons de routes préfectorales dans la préfecture de N'Zérékoré, pour un délai d'exécution de cinq (05) mois :

a) Pale-Yomata-Ouléla-carrefour (PK4+300 Gouécké-Palé) longue de 14 km ;

b) Carrefour Bandjoun Sud-Youwé-Sougoulé longue de 10,200 Km ;

Lot 13 : entretien mécanisé de la route préfectorale Bangouéta-Lomou-Balemou-Lola 19 Km avec reconstruction pont de 12ml sur 4,5m de hauteur au PK10+300 dans la préfecture de N'Zérékoré, pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

4. Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais il ne pourra être attributaire que d'un lot.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des Marchés Publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier

d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Par ailleurs, toute entreprise ayant un contrat en cours avec le Département des Infrastructures et des Travaux Publics et n'ayant pas atteint un taux d'exécution minimal de 85%, ou toute entreprise adjudicataire d'un marché résilié au compte du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics n'est pas habilitée à soumissionner à ce présent Appel d'Offres.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les informations et prendre connaissance des documents auprès de la **Direction Nationale des Routes Préfectorales du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics**, au 1^{er} étage, Boulevard de Commerce, Commune de Kaloum, Conakry/République de Guinée. Voir El Hadj Mohamed SACKO, Directeur National, Tél : (00224) 628 77 51 99, Email : contact.mitp@gouvernement.gov.gn de 8h à 16h 30.

7. Exigences en matière de qualification

Les dispositions des Instructions aux Soumissionnaires et du Cahier des Clauses Administratives Générales sont celles du Dossier Type d'Appel d'Offres.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après :

[Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics]

A l'attention : [Personne Responsable des Marchés Publics]

Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, 4^{ème} étage, Bureau PRMP ; Commune de Kaloum ; BP 581 - Conakry République de Guinée

Tél. : +224 622 14 83 38 ; au plus tard le **08. Août 2025** à 10 heures 00.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à **11 heures 00**.

9. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, au 4^{ème} étage de l'Immeuble du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics, Boulevard de Commerce ; Commune de Kaloum ; Conakry/République de Guinée. Tél : (00224) 622 14 83 38, Email : contact.mitp@gouvernement.gov.gn contre un paiement non remboursable de **Trois millions francs guinéens (3.000.000 GNF)** répartis comme suit :

- 20% des produits de vente du DAO reviennent à l'Autorité contractante ;
- 30% des produits de vente du DAO reviennent à l'ARMP au compte bancaire N°2011000307 ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- 50% au compte N° 41110710 du Trésor Public ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée.

10. Une redevance de 0,6% du montant hors taxe du marché sera prise en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.

Cependant, cette redevance ne fera pas l'objet d'un poste dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).

11. Un montant de 0,3% du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics comme frais d'immatriculation de son contrat, suivant l'Arrêté N°1252/MEF/CAB/SSG du 5 Avril 2023, portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

Cependant, ces frais d'immatriculation ne doivent pas faire l'objet d'un poste dans le devis estimatif et quantitatif (DQE).

12. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

13. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis.

14. Les offres seront couvertes d'une caution bancaire qui devra demeurer valide pendant une durée de 30 jours après la date d'expiration des offres.

Le montant de la caution de soumission défini pour chaque lot est le suivant :

Lot 01 : Cent Quatre Vingt Seize Millions Neuf Cent Sept Mille (196 907 000) Francs Guinéens ;

Lot 02 : Deux Cent Quarante Millions Soixante Trois Mille (240 063 000) Francs Guinéens ;

Lot 03 : Deux Cent Trente Cinq Millions Sept Cent Cinquante Sept Mille (235 757 000) Francs Guinéens ;

Lot 04 : Cent Soixante Sept Millions Sept Cent Trente Six Mille (167 736 000) Francs Guinéens ;

Lot 05 : Quatre Cent Neuf Millions Neuf Cent Cinquante Six Mille (409 956 000) Francs Guinéens ;

Lot 06 : Deux Cent Vingt Sept Millions Sept Cent Quarante Quatre Mille (227 744 000) Francs Guinéens ;

Lot 07 : Cent Soixante Trois Millions Trois Cent Seize Mille (163 316 000) Francs Guinéens ;

Lot 08 : Cent Quatre Vingt Trois Millions Sept Cent Soixante Quinze Mille (183 775 000) Francs Guinéens ;

Lot 09 : Deux Cent Quarante Neuf Millions Sept Cent Soixante Dix Neuf Mille (249 779 000) Francs Guinéens ;

Lot 10 : Deux Cent Quatre Vingt Huit Millions Huit Cent Trente Neuf Mille (288 839 000) Francs Guinéens ;

Lot 11 : Cent Soixante Neuf Millions Six Cent Cinquante Neuf Mille (169 659 000) Francs Guinéens ;

Lot 12 : Cent Trente Cinq Millions Six Cent Vingt Mille (135 620 000) Francs Guinéens ;

Lot 13 : Cent Quarante Neuf Millions Deux Cent Quatre Vingt Neuf Mille (149 289 000) Francs Guinéens ;

15. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

P/Le Ministre P30
Le Secrétaire Général

Ibrahima CAMARA



Almamy, Commune de Kaloum - Conakry, Guinée
Tél : (+224) 627 27 76 76
Email : contact.mitp@gouvernement.gov.gn - Site web: mitp.gov.gn

